



Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : un PIB au 2^e rang des 12 régions de province

En 2012, l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est la deuxième région de province en termes de production de richesse. En dehors des deux épisodes récessifs de 1993 et de 2009-2010, son PIB n'a pas cessé d'augmenter depuis 1990. Sur la période, l'appareil productif de l'ALPC s'est fortement transformé. Sa structure est aujourd'hui la plus proche de celle de province. Depuis la crise, la région a bénéficié d'une reprise plus soutenue qu'en province et la productivité apparente du travail y a progressé deux fois plus vite. La croissance tient davantage à un dynamisme propre à l'ALPC qu'à la structure même de son économie. En 2012, le tertiaire marchand produit la moitié de la valeur ajoutée. Même si l'activité progresse sur un rythme ralenti depuis 2008, la branche contribue plus fortement qu'en province à la croissance. Première région agricole de France, l'ALPC se caractérise par un poids de l'agriculture dans la valeur ajoutée supérieur à celui de secteurs comme l'hébergement-restauration, l'information et la communication, ou même celui des activités financières et d'assurance.

Olivier Frouté, Caroline Geindre, Damien Noury, Insee

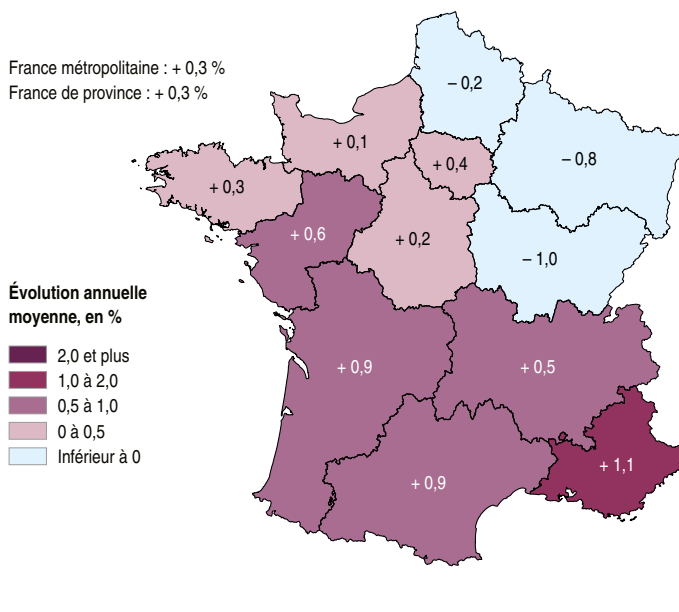
En 2012, le PIB de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) s'élève à 157,6 milliards d'euros. La région contribue ainsi à hauteur de 7,7 % au PIB métropolitain, un poids inférieur à celui de sa population (9,2 %).

L'ALPC est la deuxième région de province, après Auvergne-Rhône-Alpes en termes de production de richesse. La Corse et la région Centre-Val de Loire affichent les niveaux de PIB les plus faibles des douze nouvelles grandes régions de province. L'Île-de-France fait exception avec une contribution au PIB métropolitain de l'ordre de 30 %.

En 1990, l'ALPC contribuait à la richesse nationale dans les mêmes proportions qu'en 2012 (7,6 %) mais se plaçait seulement au quatrième rang des régions de province. Comme en province, le PIB de l'ALPC n'a pas cessé d'augmenter entre ces deux dates, exception faite des deux épisodes récessifs de 1993 et

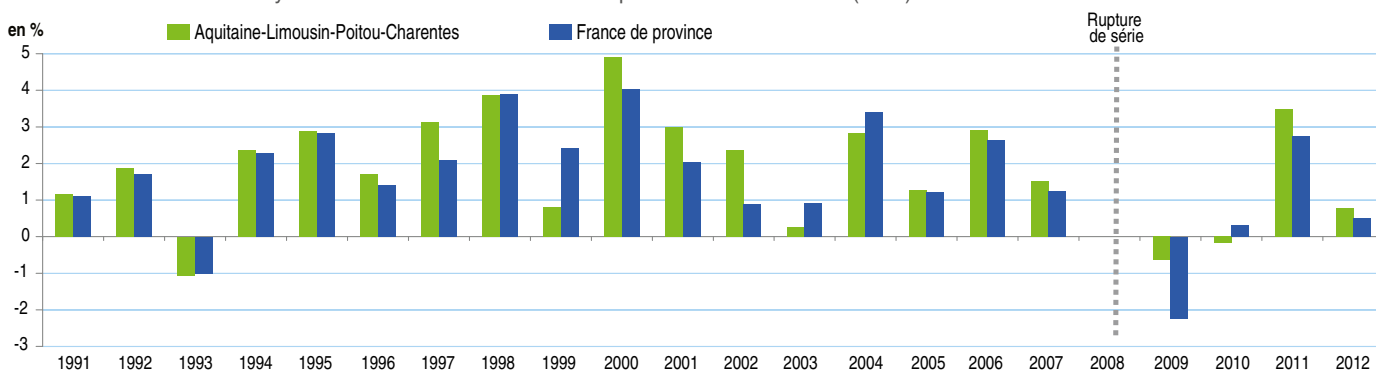
1 La moitié sud de la France plus dynamique

Évolution moyenne annuelle des PIB régionaux entre 2008 et 2012 (en %)



2 L'ALPC connaît une croissance plus soutenue que la province

Taux d'évolution annuelle moyen du PIB en ALPC et en France de province de 1991 à 2012 (en %)



Source : Insee, Comptes régionaux base 2010

2009-2010. Entre 1990 et 2007, il augmente de 2,1 % par an en volume, une évolution légèrement supérieure à celle de la France de province (+ 1,9 %). Cette position plus favorable se confirme entre 2008 et 2012 (figure 1). Sur cette période, l'activité économique en ALPC croît en moyenne de 0,9 % par an. La région figure ainsi parmi les quatre régions de province les plus dynamiques avec Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+ 0,9 %) et derrière la Corse (+ 2,4 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 1,1 %). À l'inverse, le PIB en volume se contracte dans trois régions sur la période récente : Bourgogne-Franche-Comté (- 1,0 %), Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (- 0,8 %) et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (- 0,2 %).

Ainsi, même si l'ALPC connaît deux années de recul en 2009 et 2010 comme la moitié des régions françaises, elle s'est trouvée moins sévèrement impactée qu'en moyenne en province (figure 2). Au final, entre 2008 et 2012, le PIB de l'ALPC progresse, en moyenne annuelle, trois fois plus rapidement qu'en province (+ 0,9 % contre + 0,3 %).

Une démographie favorable à la croissance

La croissance économique d'un territoire est fortement liée à la variation de sa population.

En effet, répondre aux besoins d'une population en progression permet de soutenir la croissance de l'emploi dit « présentiel » et constitue un des facteurs de développement de l'activité économique. De plus, la croissance démographique alimente la force de travail disponible. En ALPC, la croissance démographique a été favorable.

Avec 5,8 millions d'habitants, l'ALPC est en 2012 la quatrième région la plus peuplée derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (figure 3). Sa population a augmenté de 0,6 % en moyenne par an depuis 1990 (contre + 0,5 % en province). Sur la même période, l'emploi présentiel, lié aux activités répondant aux besoins des résidents et touristes présents sur le territoire, s'est développé à un rythme encore plus soutenu (+ 1,4 % contre + 1,3 % en province).

Un PIB par habitant inférieur à celui de la France de province

Le PIB mesure la valeur de biens et de services produits sur un territoire. Rapporté à la population de ce territoire, il permet d'approcher la richesse créée localement par l'appareil productif potentiellement à destination des habitants. Ce rapport dépend de la structure et de la performance de l'appareil productif, du vieillissement de

la population et du dynamisme du marché du travail. En ALPC, le PIB par habitant atteint 27 060 € en 2012. Il est inférieur de 2,3 % (soit 638 €) à celui de province.

Le PIB par emploi est un indicateur de la productivité « apparente » du travail. En 2012, le PIB par emploi de l'ALPC s'élève à 68 558 €, soit 2,6 % de moins qu'en moyenne en province. Seules les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paca affichent une productivité apparente supérieure à la moyenne de province en 2012.

La position des régions en termes de PIB par habitant est liée à la fois à la productivité apparente du travail (PIB par emploi) et au taux d'emploi (emploi par habitant). Ainsi, en 2012, la situation relativement favorable de l'ALPC en termes de PIB par habitant s'explique par un taux d'emploi juste supérieur à la moyenne de province qui compense un PIB par emploi en retrait. Par habitant ou par emploi, le PIB de l'ALPC a progressé dans le classement des régions sur la période récente. Ainsi, depuis la crise de 2008, l'ALPC passe de la 9^e à la 5^e position parmi les régions de province pour le PIB par habitant. Seules la Corse, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées affichaient un PIB par habitant inférieur à celui de l'ALPC en 2008. Le PIB par habitant s'est accru de 0,3 % en moyenne par an en ALPC entre 2008 et 2012, tandis qu'il a diminué de 0,2 % en moyenne en province. Cette situation est, d'une part, due à une plus forte progression du PIB par emploi (+ 0,6 % contre + 0,3 % en province), permettant à l'ALPC de passer de la dernière à la 10^e place pour cet indicateur. D'autre part, le taux d'emploi a diminué moins fortement qu'en province sur la période.

Une structure productive plus proche de la province

La productivité apparente d'un territoire dépend de la nature de ses emplois, de l'évolution de la structure de son appareil productif, et de fait, de la présence plus ou moins importante de secteurs à forte valeur ajoutée.

3 L'ALPC, deuxième région de province en termes de production de richesse

Évolution, valeur et rang d'indicateurs économiques et démographiques

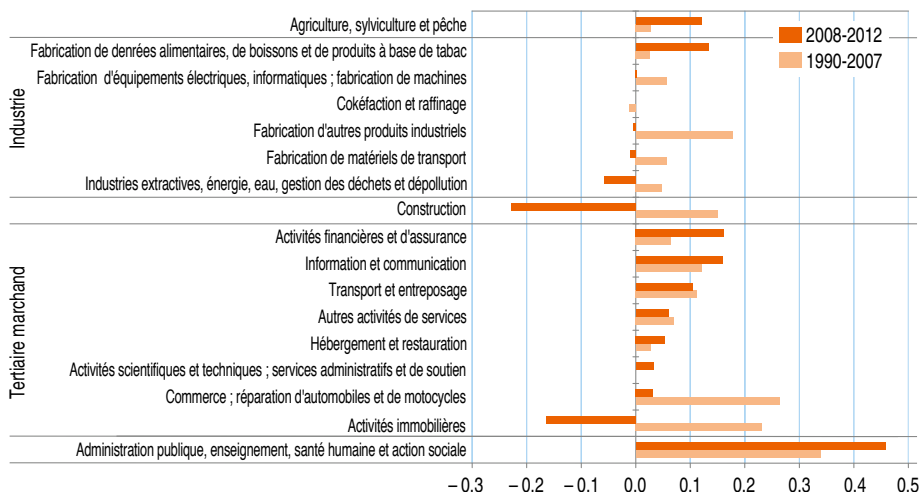
	Valeur en 2012		Rang d'ALPC parmi les nouvelles régions de province	Évolution annuelle 2008-2012 ¹ , en %	
	ALPC	France de province		ALPC	France de province
PIB, en millions d'euros	157 584	1 428 879	2/12	+ 0,9	+ 0,3
PIB/habitant, en euros	27 060	27 698	5/12	+ 0,3	- 0,2
PIB/emploi, en euros	68 558	70 362	10/12	+ 0,6	+ 0,3
Population	5 808 594	51 477 469	3/12	+ 0,6	+ 0,5
Évolution sur la période 2008-2012, en points					
Taux d'emploi, en %					
(ensemble de la population)	39,7	39,6	6/12	- 0,8	- 0,9
Taux de chômage au quatrième trimestre, en %	9,4	10,1	7/12	+ 2,3	+ 2,4

¹ Le PIB utilisé pour les données en évolution est calculé en volumes chaînés pour neutraliser l'effet de l'évolution des prix.

Sources : Insee, Comptes régionaux base 2010, Taux de chômage localisés, Estimations d'emplois localisés, Recensement de la population 2008 et 2012

4 Services marchands et non marchands soutiennent la croissance de la valeur ajoutée en ALPC

Contribution annuelle moyenne des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée en ALPC de 1990 à 2007 et de 2008 à 2012 (en points)



Source : Insee, Comptes régionaux base 2010

Comme en province, sur quatre euros produits dans la région chaque année, deux euros sont issus du tertiaire marchand, un provient des services administrés et le dernier euro est dégagé par l'ensemble des activités de l'industrie, de la construction et de l'agriculture.

En 2012, la structure économique de l'ALPC est celle qui se rapproche le plus de celle de la province, devant le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. À l'opposé, celle de la Corse et celle de Paca s'en éloignent le plus. Néanmoins, parmi l'ensemble des régions, l'ALPC se distingue par le poids le plus important de la branche agricole dans la valeur ajoutée.

En 1990, la structure de l'appareil productif de l'ALPC se différenciait plus fortement de celle de province. Le poids de l'industrie était plus faible et celui de l'agriculture plus important encore qu'aujourd'hui. Depuis, le poids de l'industrie a moins reculé qu'en province et, à l'inverse, celui de l'agriculture s'est plus fortement réduit. Ainsi, la structure économique de la région s'est rapprochée de la moyenne de province.

Tertiaire marchand : toujours la plus forte productivité

Moteur important de la croissance de la valeur ajoutée, les services administrés

regroupent principalement l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration, activités dont certaines sont en partie marchandes, comme le secteur libéral de la santé. C'est la branche dont le poids dans la valeur ajoutée régionale a le plus progressé entre 2008 et 2012, en ALPC comme en province (+ 1,5 point contre + 1,4 point). En 2012, elle mobilise 33 % de l'emploi de la région, valeur proche de la moyenne de province (32 %). Par son importance et sa croissance régulière, la branche est, après la crise de 2008, le premier contributeur à la croissance de la région, devant les activités tertiaires marchandes (figure 4).

En 2012, le tertiaire marchand produit la moitié de la valeur ajoutée de l'ALPC et représente 43 % de l'emploi (figure 5). Depuis 2008, la progression de l'activité a ralenti, mais la branche contribue tout de même plus fortement qu'en province à la croissance. Dans la région, la productivité apparente du tertiaire marchand est légèrement inférieure à celle de province. Elle demeure toutefois la plus élevée de l'ensemble des branches, dans la région comme en province depuis au moins 1990.

En effet, avant la crise de 2008, la valeur ajoutée du tertiaire marchand progressait en moyenne chaque année de 2,5 %, comme en province. Sa croissance reposait principalement sur le dynamisme du commerce, des

activités scientifiques et techniques et de l'immobilier. La croissance de la branche a ralenti pour atteindre + 0,9 % par an en moyenne entre 2008 et 2012, en raison notamment de la situation dégradée de l'immobilier sur la période. En 2010, le repli de la valeur ajoutée de l'immobilier en ALPC est particulièrement marqué (- 8,1 % contre - 3,1 % en province). Même si la région retrouve ensuite un rythme de croissance conforme à la moyenne de province, elle enregistre, pour cet indicateur, la deuxième plus forte baisse sur la période 2008-2012, après Bourgogne-Franche-Comté.

En revanche, dans les transports, l'activité reste bien orientée, sans connaître le repli d'activité subi en province en 2009. Avec un rebond de la valeur ajoutée en 2011, l'activité est plus dynamique dans la région qu'en province.

L'hébergement et la restauration ainsi que les activités financières et d'assurance voient leur rythme de croissance annuel doubler entre les périodes 1990-2007 et 2008-2012 : il atteint respectivement + 2,0 % et + 4,5 % par an malgré un repli ponctuel dû à la crise. Avec notamment la zone de Niort, capitale des mutuelles d'assurances, l'ALPC est la deuxième région de province, après les Pays de la Loire, pour le poids des activités financières et d'assurance dans la valeur ajoutée régionale.

La forte reprise des activités d'information et de communication sur la période récente distingue l'ALPC de la province. Déjà en hausse de 4,4 % par an entre 1990 et 2007, la valeur ajoutée de la branche progresse à un rythme plus soutenu entre 2008 et 2012 (+ 6,5 % par an) alors qu'il se réduit de moitié en province. Au final, l'information-communication, avec les activités financières et d'assurance, sont les branches qui contribuent le plus à la croissance de la valeur ajoutée de la région depuis 2008, après les services administrés.

Première région agricole de France

En 2012, l'agriculture représente 4,1 % de la valeur ajoutée en ALPC, proportion la plus importante des régions métropolitaines devant Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire (respectivement 4,0 % et 3,5 %). Contrairement à la province, l'agriculture

5 L'ALPC plus agricole et moins industrielle

Répartition, évolution et contribution à la croissance de la valeur ajoutée par grande branche en ALPC et en France de province

	Répartition de la valeur ajoutée en 2012 (en %)		Évolution annuelle moyenne 2008-2012 (en %)		Contribution annuelle moyenne à la croissance de la valeur ajoutée entre 2008 et 2012 (en points)	
	ALPC	France de province	ALPC	France de province	ALPC	France de province
Agriculture	4,1	2,6	3,5	- 0,6	0,12	- 0,01
Industrie	14,0	16,2	0,6	- 0,2	0,08	- 0,04
Construction	6,8	6,8	- 3,2	- 2,8	- 0,23	- 0,20
Tertiaire principalement non marchand	26,0	24,9	1,8	1,2	0,46	0,28
Tertiaire marchand	49,1	49,5	0,9	0,6	0,42	0,31

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010

Un second souffle propre à la région depuis la crise

Entre 1990 et 2007, la croissance de la région relève fortement de sa structure économique. En appliquant aux 16 branches d'activité l'évolution constatée en province sur la période, on explique 88 % de la croissance de l'ALPC par les tendances de province, appelées « effets structurels ». Le léger surplus de croissance entre 1990 et 2007 s'explique par un effet propre à la région, réparti entre les branches de la construction, celle regroupant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier, mais également les activités scientifiques et techniques, les activités immobilières et la fabrication de matériel de transport.

En revanche, entre 2008 et 2012, l'effet structurel n'explique que 42 % de la croissance de l'ALPC. Ainsi, 58 % de la croissance est imputable à un effet propre à la région, auquel ont principalement contribué les services administrés, l'agriculture, l'information-communication et le transport. À l'inverse, les activités immobilières et la construction ont fortement freiné la croissance de l'ALPC. Ceci révèle un second souffle propre à la région et une certaine divergence par rapport à la dynamique provinciale.

contribue plus fortement à la valeur ajoutée que des secteurs comme l'hébergement et la restauration, l'information et la communication ou les activités financières et d'assurance. La richesse produite par l'agriculture est cependant plus volatile d'une année sur l'autre car la branche est plus fréquemment confrontée aux variations conjoncturelles de production et de prix que d'autres activités. Entre 1990 et 2012, l'emploi agricole perd 43 % de ses effectifs, en ALPC comme en province. En repli de plus de 4 % par an au début des années 1990, il a cependant légèrement progressé dans la région en 2011 et 2013. Corollaire de la chute des effectifs sur l'ensemble de la période, la productivité apparente de l'agriculture progresse de 112 % entre 1990 et 2012, dans la région comme en province. La productivité de l'agriculture demeure toutefois en 2012 la plus faible des cinq grands ensembles d'activités.

La construction chute et freine la croissance depuis la crise

La construction est la branche qui connaît le plus fort repli de valeur ajoutée depuis 2008 (– 3,2 % par an dans la région et – 2,8 % en province). Ainsi, le secteur freine la croissance de la valeur ajoutée à hauteur de – 0,23 point par an, soit l'équivalent de la moitié de la contribution des services administrés à la croissance. L'emploi dans la construction, comme la valeur ajoutée de la branche, se sont globalement repliés comme en province de 1992 à 1996, puis ont connu une envolée jusqu'en 2007. Mais depuis la crise, la valeur ajoutée

de la construction s'est contractée jusqu'à un niveau proche de celui de la période de 1999-2000 et contribue à la valeur ajoutée totale à hauteur de 6,8 %, comme en province. Contrairement à l'agriculture et l'industrie, l'emploi résiste mieux que la valeur ajoutée de la branche. Ainsi, en 2012, la productivité apparente de la construction est au plus bas depuis au moins 1990, mais reste supérieure à celle de l'agriculture ou des services administrés.

Une industrie de plus en plus productive

L'ALPC figure au neuvième rang des régions de province pour le poids de l'industrie, avec 14,0 % de la valeur ajoutée régionale dégagée par cette branche, contre 16,2 % en province. La Corse et Paca sont les régions où le poids de l'industrie est le plus faible, et à l'inverse, la Normandie et l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine sont celles où il est le plus fort. Avec la crise de 2008, l'activité de la branche s'est repliée comme en province jusqu'en 2009 mais depuis, elle se redresse à un rythme plus soutenu et plus régulier dans la région qu'en province (+ 2,9 % par an, contre + 1,9 %). Depuis 1990, l'emploi dans l'industrie s'est contracté moins fortement qu'en province, soit un repli de 19 %, contre – 25 % en province. Comme pour l'agriculture, mais dans une moindre mesure, la chute du nombre d'emplois participe à l'augmentation de la productivité apparente de l'industrie, de 87 % par rapport à 1990 en ALPC, contre + 89 % en province. Ainsi, en 2012,

la valeur ajoutée par emploi de l'industrie est en retrait de seulement 4 % par rapport au tertiaire marchand. La productivité apparente de l'industrie s'est donc rapprochée ostensiblement de celle des services marchands alors qu'en 1990, elle était la plus faible après celle de l'agriculture. ■

Méthodologie

Les comptes régionaux sont publiés en base 2010, suite notamment à la comptabilisation en investissement des sommes que les agents économiques (entreprises privées, mais aussi organismes publics) dépensent pour la recherche et le développement, alors qu'elles étaient jusqu'à présent comptabilisées en consommations intermédiaires. Ils ont été rétopolés jusqu'en 1990. La valeur ajoutée d'une entreprise est régionalisée au prorata de la masse salariale de chacun de ses établissements. Dans le cas des services non marchands (administration publique en particulier), la régionalisation est effectuée en fonction des seules rémunérations versées aux salariés (à partir de la source Clap). La branche agriculture est régionalisée en utilisant directement les comptes élaborés par le ministère de l'agriculture. Les valeurs ajoutées des établissements sont ensuite agrégées par secteur d'activité et région. La structure des valeurs ajoutées régionales est appliquée au PIB national pour l'estimation des PIB régionaux. La prise en compte de la source É sane à partir de 2008 génère des ruptures de niveau, rendant délicate l'interprétation des évolutions entre 2007 et 2008.

Dans cette étude, la comparaison des structures économiques régionales par rapport à la province repose sur l'indice de Krugman, calculé à partir des 16 branches d'activité. Cet indicateur reflète la proximité entre l'appareil productif des régions et celui de province. Par ailleurs, la productivité sectorielle est calculée à partir des données en volumes chaînés, pour neutraliser l'effet de l'évolution des prix au cours du temps.

De plus, une analyse structurelle résiduelle (ASR) a permis de dissocier les effets structurels et les effets propres.

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Atelier Graphique - Limoges

Impression :
Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)
ISSN 2416-9730 (version numérique)
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- « Entre 1990 et 2011, le PIB croît plus vite en Aquitaine qu'au niveau national », Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 217, juin 2014
- « Vingt ans de PIB en Limousin : une croissance peu dynamique », Focal Insee Limousin n° 99, juin 2014
- « Un rebond plus fort de l'économie du Poitou-Charentes jusqu'en 2011 », e.décim@l n° 41, juin 2014

